



PISCINES RÉSIDENTIELLES

Prévention/Solutions

METALSTOPSéquestrant métaux
Liquide**Bénéfices**

- **DOUBLE ACTION :**
 1. LUTTE CONTRE L'INCRUSTATION DES MÉTAUX DISSOUS, EN PARTICULIER CEUX À BASE DE FER, CUIVRE OU MANGANÈSE
 2. PRÉVIENT LES DÉPÔTS DE TARTRE

Caractéristiques

• Prévient également les dépôts de calcaire. • Haute vitesse d'action. • Ne contient pas de phosphates. • Ne modifie pas le pH de l'eau traitée. • Compatible (en solution) avec le système PHMB. • Compatible avec tout équipement de filtration. • Non moussant aux dosages recommandés. • Conseillé en association avec les algicides à base d'ammonium quaternaire. • La disparition des dépôts de tartre est progressive et ne se constate effectivement qu'au bout d'une quinzaine de jours. Au fur à mesure, le revêtement et les équipements en contact avec l'eau traitée doivent perdre petit à petit de leur rugosité. • La disparition des tâches métalliques s'effectue par séquestration des ions métalliques responsables du problème. Celle-ci est progressive et peut nécessiter une quinzaine de jours. • Peut entraîner une baisse de la teneur en chlore de l'eau.

Composition

UFI : 7HD3-60TC-U00K-42EQ - Ethylenediaminetétraacétate de tétrasodium

Mode d'emploi

S'assurer que la filtration soit en marche.

Répartir le produit au plus près de l'eau, en face des refoulements s'il y en a.

Prévoir 40 ml par m³ d'eau lors de la première utilisation sur un bassin n'ayant jamais été traité.

Par la suite, ajouter le produit, de façon régulière, en fonction des apports d'eau neuve, en respectant la même proportion de 40 ml par m³ d'eau rajoutés. La présence de ce produit dans le bassin est susceptible de perturber l'analyse de la teneur en chlore ou en brome avec les pastilles DPD 1 ou DPD 4.

Pour une teneur en métal dissous supérieure à 1 mg/l, doubler le dosage.

Précautions d'emploi

NE MÉLANGER À AUCUN AUTRE PRODUIT. NE JAMAIS DILUER AVANT USAGE.

Conservation au sec, dans un endroit bien ventilé, à une température moyenne journalière n'excédant pas 35°C. • Ne jamais verser de produit à la surface de l'eau en présence de baigneurs.

Réglementation

• H332 Nocif par inhalation. • H315 Provoque une irritation cutanée. • H290 Peut être corrosif pour les métaux. • H318 Provoque de graves lésions des yeux. • H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. • P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. • **P102 Tenir hors de portée des enfants.** • **P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.** • P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine. • P260 Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. • P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. • P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. • P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. • P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre de traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

Danger

